

Ce que les entreprises disent... de la transmission-reprise d'entreprise

Industrie

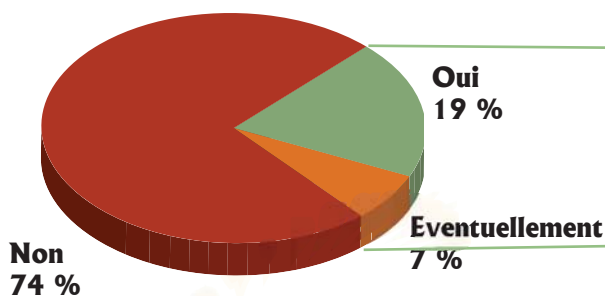
Chaque semestre, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne interrogent les chefs d'entreprise sur la conjoncture économique. A cette occasion, nous les avons également sollicités sur différentes thématiques parmi lesquelles la transmission et reprise d'entreprise. La pérennité du tissu des

entreprises et le maintien d'activités représentent en effet un enjeu économique fondamental en termes de croissance, d'emploi et d'aménagement des territoires. Les prochaines années donneront lieu à de nombreuses transmissions d'entreprise et des opportunités de reprise importantes. Ainsi, nous avons demandé aux dirigeants s'ils projetaient de transmettre leur entreprise et/ou d'en reprendre une, auquel cas : pour quelles raisons, à qui, sur quelle période, avec quel accompagnement et quelles difficultés ?

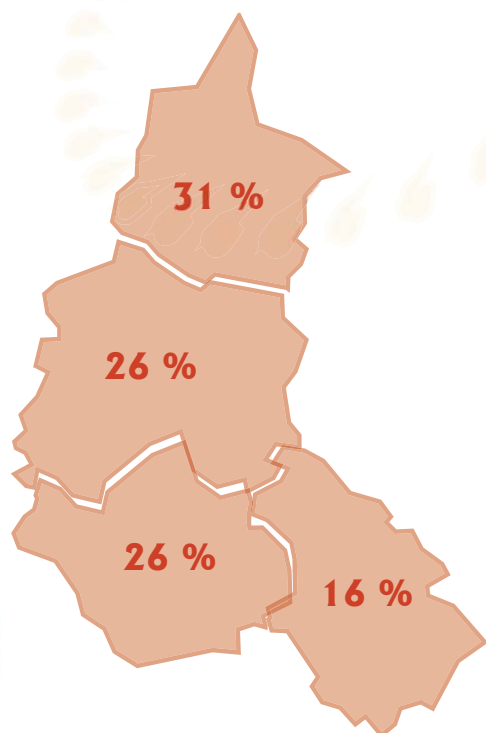
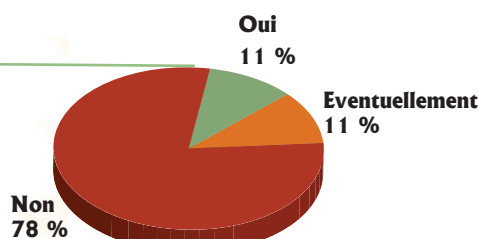
Ce « 4 pages » porte spécialement sur l'industrie et s'accompagne de deux autres publications spécifiques au commerce de gros et services aux entreprises et au commerce de détail.

Un peu plus de 25 % de transmissions d'entreprise envisagées...

Envisagez-vous de transmettre votre entreprise ?



Si oui avez-vous un projet de reprise ?

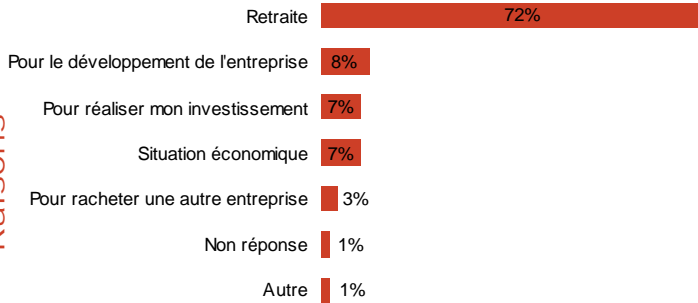


En Champagne-Ardenne, un peu plus d'une industrie sur quatre pourrait être transmise dans les prochaines années. Selon le projet des dirigeants, 22 % des transmissions seraient suivies d'une reprise par ailleurs.

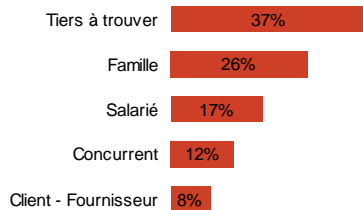
Les Ardennes représentent le premier département en ce qui concerne les transmissions d'entreprise, avec 31 % des chefs d'entreprise envisageant cette démarche. Les industries haut-marnaises qui seraient transmises apparaissent en revanche moins nombreuses et représentent 16 % des industries.



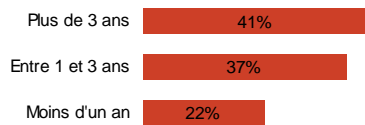
Raisons



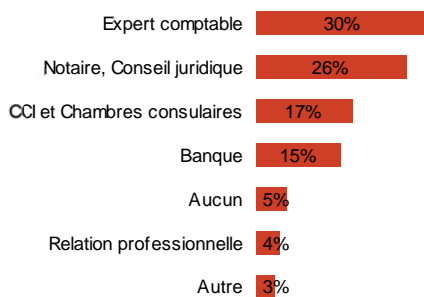
A qui ?



Période



Accompagnement



Le futur départ en retraite des dirigeants est le premier facteur à l'origine du projet de transmission. Au sein de leur démarche, 8 % des cédants ont par ailleurs pour objectif de développer l'entreprise, 7 % visent la réalisation de leur investissement ou encore tiennent compte du contexte économique.

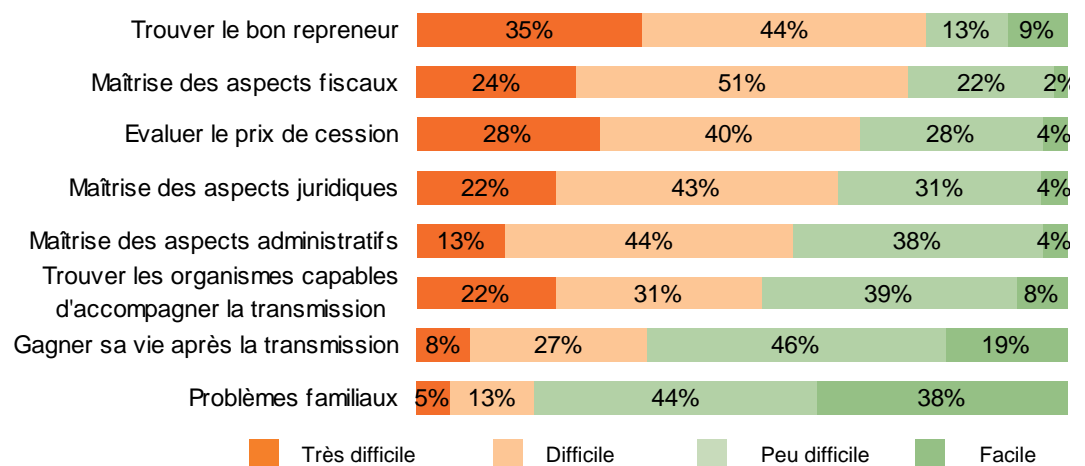
Près de 80 % des industriels signalent comme difficulté le fait de trouver le repreneur capable de pérenniser l'entreprise. Celui-ci reste dans la plupart des cas à trouver (37 %). Pour 26 % des industriels interrogés, le repreneur serait un membre de la famille et pour 17 %, un salarié de la société.

L'échéance apparaît relativement éloignée quant à la date des transmissions. Une partie importante de ces opérations ne sera en effet pas immédiate avec 37 % d'entre elles programmées d'ici un à trois ans et 41 % après ce délai.

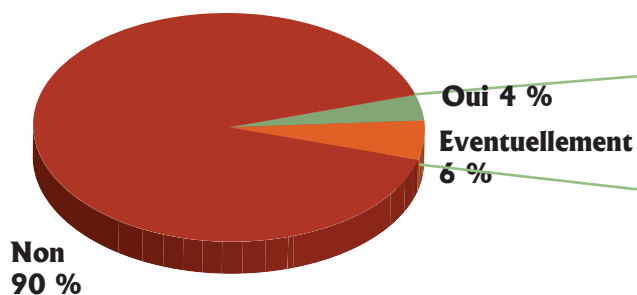
Les services les plus demandés dans l'accompagnement d'une transmission sont l'expertise comptable et le conseil juridique. Pour la majeure partie des industriels, les aspects fiscaux, juridiques et administratifs, comme l'évaluation du prix de cession rendent en effet les transmissions difficiles voire très difficiles.

Plus de la moitié des industriels semblent également confrontés dans leur démarche à la difficulté de trouver les organismes capables de les accompagner. En revanche, le maintien du revenu après la transmission et les questions familiales paraissent de moindres contraintes.

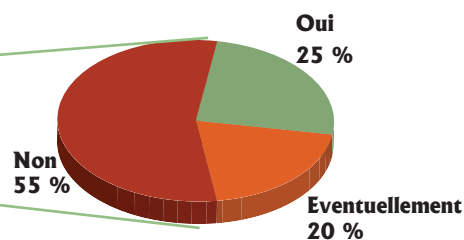
Quelles sont les difficultés liées à une transmission ?



Envisagez-vous de reprendre une autre entreprise ?

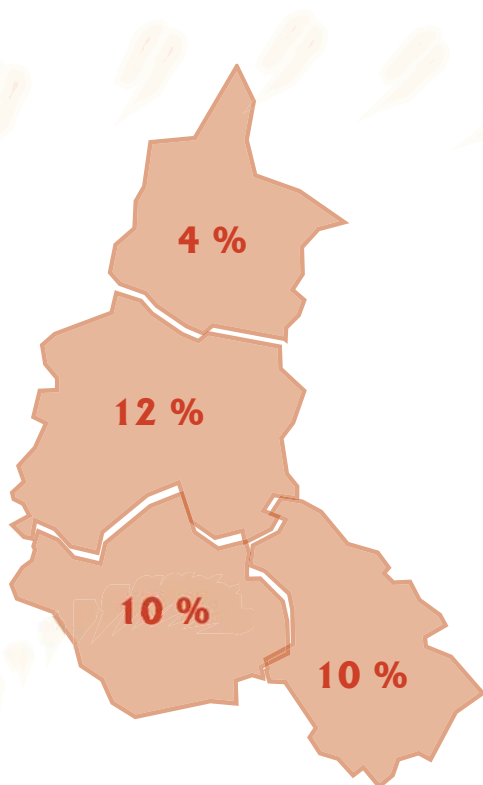


Si oui avez-vous un projet de transmission ?

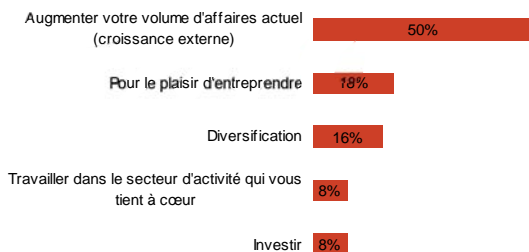


Parmi l'ensemble des industriels interrogés, 10 % d'entre eux évoquent la volonté de reprendre une autre entreprise. Notons que 45 % d'entre eux l'envisagent concomitamment à un projet de transmission.

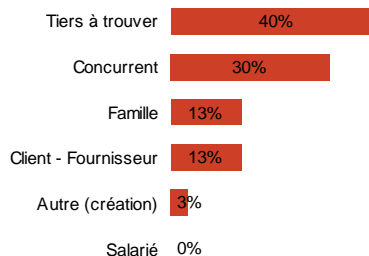
Selon les départements, 10 % à 12 % des industriels haut-marnais, marnais et aubois invoquent la possibilité de racheter une autre entreprise, tandis que ces reprises s'avèrent plus rares parmi les dirigeants ardennais (4 %).



Raisons



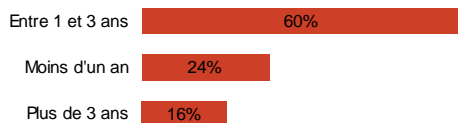
A qui ?



La moitié des repreneurs justifie leur démarche en l'inscrivant dans une perspective de croissance externe. D'autres raisons comme le plaisir d'entreprendre ou encore la volonté de se diversifier motivent également la plupart de ces projets.

Deux industriels sur cinq n'ont pas encore identifié l'entreprise à reprendre. Mais pour 30 % des personnes interrogées, c'est une entreprise concurrente qui pourrait être rachetée.

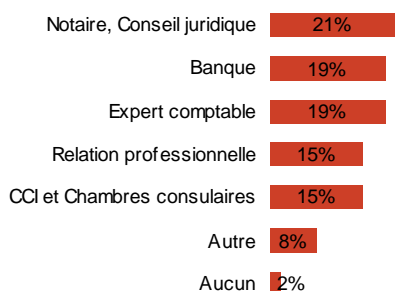
Période



En termes d'échéance fixée, 60 % des reprises devraient se faire d'ici un à trois ans et 24 % d'entre elles se concrétiseraient dans l'année.

Par rapport à l'accompagnement de leur projet, les repreneurs souhaiteraient s'appuyer essentiellement sur le conseil juridique ou encore l'expertise comptable et bancaire.

Accompagnement



Trois repreneurs sur quatre perçoivent le passage de relais avec le cédant comme une difficulté. D'autres complications sont également appréhendées, telles que la détermination de la valeur de l'entreprise et la recherche d'une entreprise à racheter. En revanche, les problèmes liés à l'approbation par le personnel et par la clientèle, au financement du rachat, à la réorganisation de l'entreprise et aux aspects aussi bien fiscaux, juridiques qu'administratifs paraissent moins récurrents parmi les obstacles signalés.

Quelles sont les difficultés liées à cette reprise ?

